



Communiqué de presse
19 septembre 2018

Un plan santé intéressant, dont on demande à suivre l'application

La CLCV va étudier avec attention les propositions du gouvernement en matière de santé, mais déjà, à la lecture des premières mesures, elle relève des points positifs et d'autres qui demandent à être évalués dans le temps.

La question des déserts médicaux ne sera probablement pas résolue par le salariat de médecins ou la transformation des petits hôpitaux en unités de soins. La non-concertation avec les associations de malades et d'usagers, ainsi que l'absence de mesures de prévention des maladies, sont deux limites importantes à l'exercice gouvernemental.

Les propositions du gouvernement pour faire travailler les professionnels libéraux ensemble, dans des communautés professionnelles de santé de territoire, dans les petits hôpitaux, et en les déchargeant des tâches administratives, vont dans le bon sens. De même, l'annonce de la création de 400 postes de médecins salariés pour occuper les déserts médicaux, et celle de confier plus fortement les « *urgences de ville* » aux médecins libéraux en lien avec les hôpitaux de proximité, vont dans le bon sens mais dépendront du bon vouloir des professionnels dont on connaît le peu d'appétence pour les zones rurales ou le service public.

La réforme de la tarification des hôpitaux et la gratification à la qualité des soins sont également de bonnes choses pour les usagers qui devraient voir le nombre d'exams redondants et/ou inutiles diminuer, et la qualité des soins améliorée.

Enfin, réserver certains actes aux seuls hôpitaux les mieux dotés va certainement dans le sens d'une meilleure prise en charge des malades, si tant est que ces unités maillent effectivement le territoire et ne contraignent pas les usagers à parcourir de grandes distances pour y accéder.

En revanche, il est dommage que des délégations de tâches à des non-médecins pour la prise en charge de petites pathologies n'aient pas été retenues. De même, la généralisation de la prise de rendez-vous en ligne ne sera pleinement bénéfique que si les demandeurs peuvent clairement exposer leurs demandes, et si les médecins prennent en compte ces demandes.

La non-consultation des associations de malades et usagers montre le peu de cas que fait le gouvernement de ceux qui utilisent le système de santé. Peut-être serons-nous associés à la mise en place des mesures, mais rien n'est moins sûr.

Les ambitions gouvernementales en matière de santé semblent, une fois encore, se réduire aux soins, en laissant de côté la prévention des maladies, par exemple en réduisant drastiquement les pollutions de l'eau, de l'air et des aliments, et en utilisant enfin le principe de précaution pour protéger les personnes vivant sur notre territoire.

Reste à voir l'application de ces mesures sur le terrain...